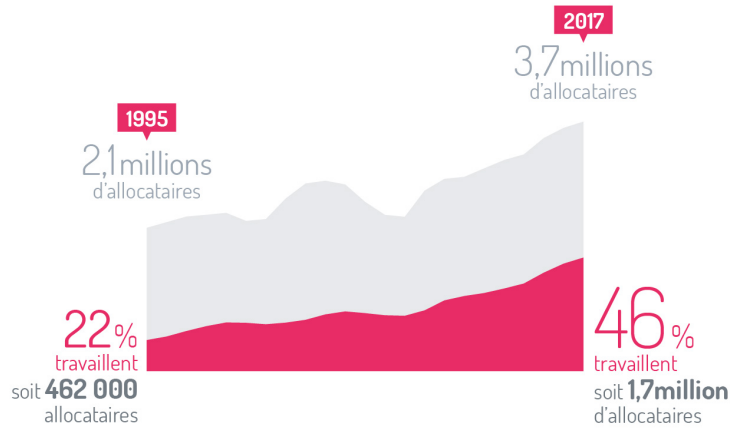
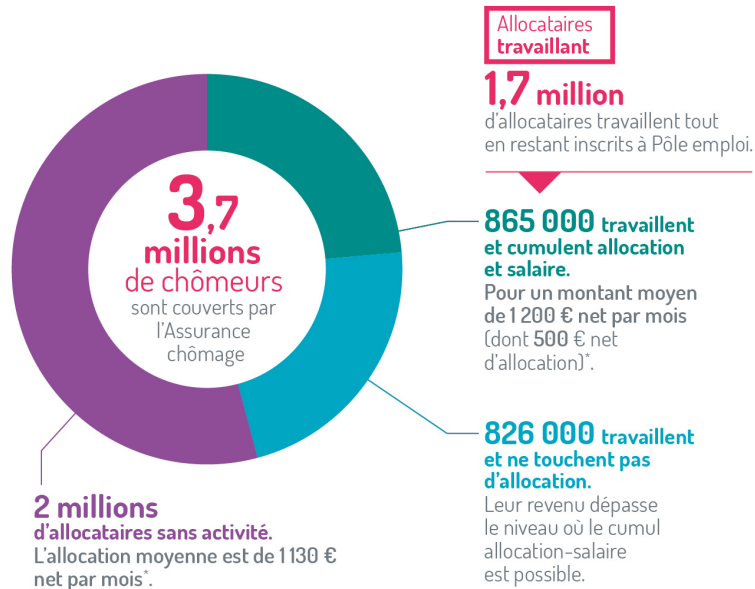


EN 20 ANS, LA PART D'ALLOCATAIRES QUI TRAVAILLENT A DOUBLÉ



PRÈS D'UN ALLOCATAIRE DE L'ASSURANCE CHÔMAGE SUR DEUX TRAVAILLE



* SUR LA BASE D'UN ANCIEN EMPLOI OCCUPÉ À TEMPS PLEIN

LE CAS DES CONTRATS COURTS

Parmi les allocataires qui travaillent

2 sur 3 occupent un emploi de plus d'un mois, en CDD, intérim, CDI ou activité non salariée.

1 sur 3 occupe un contrat d'un mois ou moins.



400 000 personnes sont en "relation suivie" sur plusieurs mois avec un employeur. Elles alternent chômage et réembauche chez un même employeur depuis au moins six mois.

Elles représentent à elles seules **2/3 des contrats** d'un mois et moins.